

PROJET SYNDICAL



**VOTONS
LE BON SENS**

**ÉLECTIONS
CHAMBRES
D'AGRICULTURE**
DU 7 AU 31 JANVIER 2025



votonslebonsens.fr



**« Nourrir la population »,
voilà la mission première des
agricultrices et des agriculteurs de France.**

TOUS ENSEMBLE, NOUS SOMMES L'AGRICULTURE !

« Nourrir la population », voilà la mission première des agricultrices et des agriculteurs de France.

Une évidence pour nous, monde agricole, mais une évidence à rappeler à tous nos concitoyens, à tous nos élus et à tous nos dirigeants français et européens.

La crise du COVID et la guerre en Ukraine ont fait surgir au grand jour les limites de notre capacité à produire notre alimentation. Chacun semble avoir enfin compris la fragilité de notre situation : des capacités de production qui s'amenuisent sur notre territoire et des politiques publiques qui favorisent une importation à coût faible. Nous perdons notre souveraineté.

Cette évidence, nous, Jeunes Agriculteurs et la FNSEA, en avons fait notre combat en martelant depuis des années que la mise en danger de notre agriculture était préjudiciable à notre pays : d'un point de vue économique, social et environnemental. Il n'y a pas de nations puissantes sans souveraineté alimentaire !

Grâce à des mobilisations historiques, les politiques agricoles européenne et française ont pu évoluer ces derniers mois. Face au manque de courage politique des décideurs, et après des décennies sans visibilité sur l'avenir, nous avons réussi à remettre sur la table des discussions la souveraineté alimentaire. Une avancée qui a permis de revenir sur l'obligation insensée de jachères dans la PAC ou encore d'obtenir la défiscalisation du GNR directement à l'achat !

Cependant, le combat débute seulement. Le changement de logiciel que nous attendons n'est pas encore au rendez-vous... On nous dit « essentiels », mais nous continuons à subir des décisions politiques qui préfèrent la contrainte à l'engagement, la sanction à l'accompagnement, la pression d'une concurrence déloyale à la valorisation de nos productions. L'emballement législatif, normatif, et réglementaire étouffe notre capacité à choisir et nous retire toute possibilité d'agir avec tout le bon sens que requiert notre métier.

Alors que nos syndicats Jeunes Agriculteurs et la FNSEA se sont toujours portés volontaires pour relever les défis économiques, énergétiques et climatiques de notre temps, notre volonté d'entreprendre est sans cesse entravée. Dans un contexte de renouvellement des générations agricoles, notre capacité à nous adapter et à innover doit plus que jamais être valorisée !

Redonner à l'agriculture française visibilité, cohérence et reconnaissance pour renouer avec le goût d'entreprendre :



ON MARCHE SUR LA TÊTE...

Ce cri d'alerte poussé lors des mobilisations historiques du début d'année 2024 exprime le ras-le-bol du monde agricole face au décalage entre les belles intentions pour revaloriser l'acte de production et la réalité de notre quotidien :

Les rémunérations insuffisantes pour vivre et pour investir : ÇA SUFFIT !

Trop de producteurs et de productrices ne se rémunèrent pas sur le fruit de leur travail : ce n'est plus tenable ! Exercer un métier de passion ne justifie pas tout !

Nous dénonçons trop de failles, trop de contournements des lois en vigueur. Nous dénonçons des négociations commerciales qui font toujours de la matière première agricole la variable d'ajustement du prix consommateur ! Nous voulons simplement vivre de nos métiers !

Nous voulons investir pour valoriser nos exploitations, pour poursuivre les transitions et installer de nouveaux agriculteurs. Être rémunéré dignement, c'est redonner de la visibilité et de l'attractivité à l'agriculture française.

Les perpétuelles injonctions contradictoires : ÇA SUFFIT !

Les Pouvoirs Publics font mine de comprendre nos besoins d'accompagnement pour relever le défi de la transition écologique mais ce n'est ni la fiscalité punitive, ni les impasses sur les moyens de productions, comme l'accès à l'eau ou aux intrants, qui offrent des perspectives. Face à la nécessité de protéger la biodiversité, nous constatons seulement des réglementations environnementales illisibles, prises en dépit du bon sens, au mépris des réalités agronomiques. Face à l'enjeu de décarbonation de nos activités, la seule voie proposée est la baisse de cheptel. Comment construire une installation et gérer une entreprise dans ce contexte ? Nous n'atteindrons pas la souveraineté alimentaire sans cohérence entre les discours et les actes !

Les concurrences déloyales : ÇA SUFFIT !

Les importations agricoles ont atteint cette dernière décennie des niveaux inédits. Des importations qui, pour la très large majorité, ne respectent pas les standards agronomiques, environnementaux et sanitaires imposés aux agriculteurs français. L'absence de réciprocité vaut tout autant dans les échanges intra-européens qu'avec les Pays-Tiers. Dans le même temps, les règles permettant d'informer le consommateur ou de tracer l'origine des produits sont sans cesse affaiblies ou ajournées : l'étiquetage de l'origine, que la loi française impose, se heurte au droit européen. In fine, agriculteurs et consommateurs sont perdants. Pour Jeunes Agriculteurs et la FNSEA, une seule ligne : n'importons pas l'alimentation que nous ne voulons pas !

Une attractivité de nos métiers en berne :

ÇA SUFFIT !

L'attractivité de nos métiers passe, outre notre juste rémunération, par une équité de traitement avec les autres travailleurs : nous sommes loin du compte si l'on regarde la faiblesse de nos retraites ou les conditions de travail décalées. Tous ces éléments freinent la transmission des exploitations agricoles. Pour donner envie à de nouvelles générations de prendre le relais, il est indispensable de revaloriser l'image de nos métiers pour faire émerger des vocations et de réformer les dispositifs d'orientation de nos jeunes. Cette inaction est un non-sens alors que près de la moitié des agriculteurs et des agricultrices auront atteint l'âge de la retraite dans 10 ans, sachant qu'un quart l'a déjà dépassé !

Les agriculteurs « coupables » : ÇA SUFFIT !

Face à une réglementation environnementale drastique et illisible, les agriculteurs et les agricultrices sont toujours présumés coupables quand un problème se présente. On nous demande de produire durablement, mais on nie notre expertise agronomique et on entrave notre accès aux innovations techniques et technologiques. Nous vivons quotidiennement avec les aléas du climat, au contact d'une nature qui change sans cesse de physionomie. De telles postures sont incompréhensibles et stigmatisantes.

Les Français aiment leurs agriculteurs, le soutien apporté lors des mobilisations du début d'année en est la preuve. Dans un climat politique et médiatique qui fait peser une suspicion insupportable, la division n'est pas souhaitable. Face à la facilité dogmatique, continuons à valoriser et à mettre en avant notre agriculture et nos métiers !



...RETROUVONS LE GOÛT D'ENTREPRENDRE !

Face à ce constat,
NOUS,
Jeunes Agriculteurs et la FNSEA,
NOUS refusons de subir !

Notre agriculture est une force économique qui participe au rayonnement français et européen dans le monde.

Notre agriculture est l'une des plus durables au monde car les agricultrices et les agriculteurs sont déjà engagés dans la lutte contre le changement climatique.

Notre agriculture est le ciment de la cohésion des territoires.

Ces atouts, nous les portons au quotidien, tous ensemble, pour engager le changement attendu depuis des années.

Les conditions de réussite sont connues : **dignité, juste rémunération et accès aux moyens de production.**

Nous avons déjà fait tomber des totems que nous pensions immuables il y a encore quelques mois :

- en France, face à l'absence de courage politique, Jeunes Agriculteurs et la FNSEA ont réussi à imposer la souveraineté alimentaire dans le débat public et à l'instaurer comme cap pour l'agriculture française ;
- en Europe, nous avons réussi à faire bouger les lignes de la PAC, et à affaiblir les voix de ceux qui rêvent d'une agriculture sans ses agriculteurs.

Si nous avons réussi - et nous réussirons encore -, c'est parce que nous disposons d'un **levier puissant pour la concrétisation de notre projet : la force du collectif, la force du terrain.**

Un collectif qui ne laisse personne sans solution, aucune production sans soutien, aucun projet agricole sans accompagnement.



NOUS, nous portons une vision durable pour l'agriculture française : nous agissons pour le renouvellement des générations en agriculture, nous accompagnons les porteurs de projets dès la formation initiale. Nous défendons celles et ceux qui ont exercé ce métier pendant des années pour accompagner leur transmission.

NOUS, nous sommes des interlocuteurs crédibles : malgré nos oppositions souvent marquées avec les pouvoirs en place, nous sommes et resterons toujours force de proposition, en refusant aussi bien l'opposition stérile que les propositions démagogiques ou irréalistes. Sans défiance ni complaisance à l'égard des gouvernements en place, nous portons avec constance et opiniâtreté les revendications du terrain.

NOUS, nous sommes attachés à la culture du résultat : nos combats produisent des effets concrets dans les cours de fermes.

NOUS, nous portons des valeurs fortes et intangibles, de solidarité, d'humanité et d'initiative.

NOUS, nous disposons d'un ancrage territorial unique. La force de Jeunes Agriculteurs et la FNSEA, c'est la capacité à réunir tous les agriculteurs et toutes les agricultures pour être le plus efficace possible dans la défense des intérêts agricoles. Ancrage territorial et unité, deux valeurs indissociables pour le syndicalisme majoritaire.



TOUS ENSEMBLE, soyons unis et déterminés pour porter le projet de retrouver notre goût d'entreprendre.

TOUS ENSEMBLE, soyons acteurs de nos métiers et de nos territoires,

TOUS ENSEMBLE, mobilisons-nous pour porter le projet d'une agriculture ambitieuse, ancrée dans la réalité de son temps et de son environnement, d'une agriculture au service des femmes et des hommes qui la façonnent au quotidien.



NOS ENGAGEMENTS POUR RETROUVER LE GOÛT D'ENTREPRENDRE

01

POUR DES AGRICULTEURS
NOMBREUX SUR TOUT LE TERRITOIRE

02

POUR DES AGRICULTEURS
QUI VIVENT DIGNEMENT
DE LEUR PRODUCTION

03

POUR DES AGRICULTEURS
ACTEURS ENGAGÉS ET
RECONNUS DANS LES
TRANSITIONS CLIMATIQUES,
ÉCOLOGIQUES ET ÉNERGÉTIQUES

04

POUR DES AGRICULTEURS
QUI RETROUVENT LE
GOÛT D'ENTREPRENDRE
DANS LEUR TERRITOIRE

05

POUR DES AGRICULTEURS
AU CŒUR DES POLITIQUES
EUROPÉENNES

06

**POUR DES CHAMBRES
D'AGRICULTURE,** ACTEUR
DYNAMIQUE DU DÉVELOPPEMENT
DU GOÛT D'ENTREPRENDRE



POUR DES AGRICULTEURS NOMBREUX SUR TOUT LE TERRITOIRE

Le nombre d'agriculteurs décroît depuis des années, et cette tendance n'a jamais été aussi marquée. En 2020, il ne restait plus que 496 000 exploitants agricoles, soit une baisse de 18 % en 10 ans, avec un vieillissement qui s'accroît. L'âge moyen des chefs d'exploitation est de 51,4 ans en 2020, et un exploitant sur cinq a plus de 60 ans.

Moins d'agriculteurs signifie également moins d'enfants d'agriculteurs qui embrasseront cette vocation. La prise en compte de ces nouveaux profils, qu'ils soient en formation initiale ou en reconversion, doit être réfléchi afin de proposer un accompagnement et des formations adaptés pour un métier qui devient de plus en plus exigeant.

L'agriculture bénéficie globalement d'une image positive, attirant des profils de tous les horizons. Nous devons tirer parti de cette attractivité pour répondre au défi démographique auquel sont confrontées nos campagnes. Il est essentiel que tous les chefs d'entreprise agricole soient formés, accompagnés et professionnels pour renouveler l'agriculture. Pour ce faire, nous devons simplifier l'accès à la profession en revoyant les programmes de formation de l'enseignement agricole et en renforçant l'accompagnement des futurs agriculteurs tout au long de leur carrière, de l'installation jusqu'à la transmission.

NOUS AGISSONS POUR :

1// DE FUTURS CHEFS D'ENTREPRISE FORMÉS ET PROFESSIONNELS

■ **Renforcer la formation initiale et continue :** allouer des moyens financiers adéquats pour répondre aux enjeux de la souveraineté alimentaire et des transitions. L'objectif est de garantir que tous les futurs actifs agricoles reçoivent une formation de qualité ;

■ **Moderniser les cursus de formation :** adapter les programmes de formation pour qu'ils correspondent aux réalités du métier d'agriculteur, en constante évolution, notamment en développant les compétences managériales et entrepreneuriales pour préparer les futurs chefs d'exploitation à gérer efficacement leurs exploitations et à relever les défis économiques et organisationnels ;

■ **Encourager à la formation continue pour une adaptation constante :** promouvoir une culture de l'apprentissage continu où les agriculteurs sont encouragés à se former régulièrement pour s'adapter aux évolutions du métier. Cela passe aussi par le développement d'une culture du risque, et ce, dès la formation initiale puis tout au long de la carrière ;

■ **Faciliter l'accès aux formations :** simplifier l'accès aux formations initiale et continue afin de favoriser une montée en compétences généralisée. Cet accès simplifié est crucial pour suivre le rythme des innovations et des nouvelles exigences du métier.

2// DES FUTURS CHEFS D'ENTREPRISE ACCOMPAGNÉS :

■ **Accompagner toutes les personnes souhaitant travailler en agriculture** : déployer un dispositif complet pour toutes les personnes souhaitant entrer dans le secteur agricole, qu'elles soient issues du milieu agricole ou non. Cela inclut des mesures nouvelles telles que le droit à l'essai, pour encourager toutes les initiatives ;

■ **Soutenir les agriculteurs de l'installation à la transmission** : établir enfin une vraie politique nationale pour aider tous les porteurs de projet à la transmission dans leurs démarches en complément d'un dispositif à l'installation rénové. Par ailleurs, nous demandons la mise en place du diagnostic modulaire- pris en charge financièrement par l'Etat et prioritairement pour les jeunes - véritable outil complet pour accompagner de la création du projet d'installation jusqu'à la transmission de l'entreprise.

De plus, l'incitation à transmettre passe par une retraite digne : nous demandons la mise en œuvre, dès 2026, du calcul des retraites basé sur les 25 meilleures années, l'harmonisation des règles de calcul du minimum de retraite agricole avec celles du minimum contributif et la garantie d'une retraite minimum équivalant à 85 % du SMIC pour une carrière complète de conjoint collaborateur ou d'aide familial.

Enfin, il est indispensable de rendre la fiscalité de la transmission réellement attractive afin d'inciter à renouveler les générations d'agriculteurs ;

■ **Faciliter l'accès au métier pour les femmes** : mettre en place des dispositifs spécifiques pour encourager et soutenir l'entrée des femmes dans le métier, garantissant un accès à toutes les opportunités ;

■ **Renforcer l'attractivité financière des dispositifs d'accompagnement** : proposer des aides financières attractives pour les nouveaux entrants, afin de surmonter les obstacles financiers et faciliter l'accès au métier ;

■ **Développer une stratégie opérationnelle et collective pour repérer et accompagner le mal-être en agriculture** : renforcer la visibilité et l'efficacité des dispositifs existants d'écoute et de repérage des situations critiques type « Sentinelle » ... et les accompagner des moyens humains et financiers adaptés.





POUR DES AGRICULTEURS QUI VIVENT DIGNEMENT DE LEUR PRODUCTION

Agir pour mettre un coup d'arrêt à la perte de compétitivité des exploitations agricoles et à la paupérisation grandissante des agriculteurs, c'est l'engagement de Jeunes Agriculteurs et de la FNSEA.

Pour y parvenir, il faut activer tous les leviers qui consolident la viabilité de notre métier et assurent la résilience de nos activités dans un monde qui voit ses équilibres économiques, climatiques et géopolitiques se reconfigurer. Les jeunes qui s'installent ont besoin de visibilité et de sécurité sur leurs projets particuliers. A cette fin, la contractualisation doit être un outil privilégié.

NOUS AGISSONS POUR :

1// GARANTIR LE REVENU DES AGRICULTEURS AU SEIN DES FILIÈRES

■ Depuis 2018, avec les lois EGALIM 1 et 2, Jeunes Agriculteurs et la FNSEA ont contribué à une meilleure répartition de la valeur sur l'ensemble de la chaîne. Une grande première après des décennies de déflation sur le prix des produits agricoles au nom d'une course mortifère au prix toujours plus bas.

Désormais la loi impose la construction du prix en marche avant, grâce à une sanctuarisation dans les négociations commerciales du prix de la matière première agricole.

Mais les contournements et dysfonctionnements sont encore trop nombreux et ralentissent le progrès de nos

NOUS DEMANDONS :

+ de transparence et de rigueur dans l'application des lois EGALIM :

INTÉGRER obligatoirement dans les contrats les indicateurs interprofessionnels reflétant les coûts de production et les prendre en compte majoritairement dans la formule de détermination du prix ;

ALLONGER la durée de contractualisation pour les récents installés afin de sécuriser les investissements ;

ÉTABLIR des contrats avec les producteurs avant les négociations commerciales avec les distributeurs ;

RENFORCER les sanctions en cas de non-respect de dispositions d'EGALIM.

+ d'actions pour contrer la politique du prix bas :

INTERDIRE la publicité comparative sur les prix alimentaires ;

PÉRENNISER les dispositifs de relèvement du seuil de revente à perte et l'encadrement des promotions.

+ de pédagogie pour les consommateurs :

RENFORCER les dispositifs d'étiquetage de l'origine France pour permettre au consommateur de faire un choix éclairé ;

METTRE FIN à l'utilisation des dénominations animales pour des produits non-carnés ;

FAIRE APPLIQUER les seuils d'approvisionnement en produits durables et de qualité (SIQO, Bio...) par la restauration collective ;

APPLIQUER strictement les contrôles et sanctionner de manière dissuasive les fraudes ou les allégations d'origine mensongères ;

INTERDIRE la commercialisation de la viande de synthèse sur notre territoire.



2//REDONNER LEUR PLEINE COMPÉTITIVITÉ AUX EXPLOITATIONS AGRICOLES FRANÇAISES

■ Notre ambition est de promouvoir une agriculture de production, qui s'appuie sur des agricultrices et des agriculteurs qui maîtrisent leurs exploitations, sont autonomes dans leurs choix et sont en mesure de porter des projets de développement.

Cela suppose que les agriculteurs puissent bénéficier d'un accès garanti aux moyens de production essentiels (intrants, eau...), de définir un cadre incitatif et lisible, correctement dimensionné aux enjeux et aux réalités agronomiques, économiques, sociales et environnementales du moment et porteur de sens pour les agriculteurs.

Il est temps de mettre un coup d'arrêt aux décisions qui génèrent des facteurs limitants à la production agricole!

NOUS DEMANDONS :

+ de sécurité et de visibilité dans l'accès aux moyens de production :

ACCÉLÉRER le déploiement de projets de stockage d'eau et sécuriser juridiquement les ouvrages existants ;

IMPOSER dans la loi le principe « Pas d'interdiction sans solution » pour les intrants, afin d'éviter les impasses techniques et d'affaiblir, voire de détruire, des filières animales comme végétales et stopper immédiatement toutes les distorsions en Europe ;

PRÉSERVER le foncier et garantir son accès aux jeunes agriculteurs ;

LUTTER CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS qui réduit d'autant la capacité à produire, en appliquant strictement le « zéro artificialisation nette » ;

ÉVITER que les impacts de l'artificialisation des sols soient systématiquement compensés sur les terres agricoles.



+ de simplifications réglementaires et normatives pour plus de latitude à agir :

SIMPLIFIER d'urgence la réglementation des installations classées (ICPE), en évitant les surtranspositions et en reconnaissant la spécificité des projets agricoles ICPE avec des procédures adaptées pour faire cesser tout amalgame entre exploitations agricoles et sites industriels ;

FAIRE CESSER LES RECOURS ABUSIFS CONTRE LES PROJETS AGRICOLES ET LIMITER, en nombre et en délai, les possibilités de recours ;

INTRODUIRE UN DROIT À L'ERREUR EFFECTIF : la présomption de bonne foi de l'agriculteur doit primer, et la sanction doit être dimensionnée au préjudice, de la dépenalisation de certaines infractions à la promotion des alternatives pénales en passant par la révision du quantum des peines ;

SIMPLIFIER LA GESTION DES HAIES qui repose aujourd'hui sur 14 réglementations différentes ;

ASSURER la cohérence des normes environnementales ;

FACILITER l'entretien des cours d'eau, le renouvellement et la création de drainages ;

ALLÉGER les normes pour la réutilisation de l'eau.

— de charges pour les exploitations agricoles :

REDONNER DE LA COMPÉTITIVITÉ aux exploitations notamment en allégeant la taxation des facteurs de production : GNR, TFNB... L'objectif étant d'agir sur la fiscalité agricole de manière incitative et non punitive ;

RÉDUIRE LES CHARGES SOCIALES POUR FAVORISER L'EMPLOI, y compris saisonnier, en allégeant les charges sociales et en pérennisant le dispositif TODE ;

SOUTENIR L'ÉLEVAGE BOVIN en luttant contre la décapitalisation par une réduction fiscale et sociale favorisant le financement et la croissance du cheptel bovin ;

RÉFORMER l'assiette des cotisations sociales des agriculteurs pour coller au plus près à la réalité de construction du revenu professionnel.



POUR DES AGRICULTEURS

ACTEURS ENGAGÉS ET RECONNUS DANS LES TRANSITIONS CLIMATIQUES, ÉCOLOGIQUES ET ÉNERGETIQUES

Nous, agriculteurs, sommes les premières victimes du changement climatique. Au quotidien, nous en mesurons l'impact sur nos productions. Face à ce changement, nous devons être accompagnés pour nous adapter via des investissements et des changements de pratiques sur le long terme mais aussi pour résister aux situations d'urgence, de plus en plus nombreuses et de plus en plus dramatiques pour nos productions et nos revenus. Nous sommes aussi les premiers acteurs de la lutte contre le changement climatique et nous devons être en mesure de tenir notre rôle dans la décarbonation de l'économie française indispensable pour ralentir le réchauffement. Cela passe par des mesures d'accompagnement ambitieuses.

NOUS AGISSONS POUR :

1// DONNER SÉCURITÉ ET RÉSILIENCE AUX AGRICULTEURS « VICTIMES » DU CLIMAT

■ Grâce à l'action déterminée de Jeunes Agriculteurs et de la FNSEA, les agriculteurs disposent d'outils de gestion des risques renouvelés, qui ont fait l'objet d'un ambitieux chantier articulant responsabilité individuelle, produit assurantiel et solidarité nationale. C'est un grand pas qui a été franchi. Mais face à l'évolution constante du climat, il est impératif de continuer à faire progresser les outils pour qu'ils deviennent totalement efficaces et ne laissent ni aucune production, ni aucun agriculteur démunis. Ces dispositions doivent également aller de pair avec le déploiement d'une politique de prévention et de protection efficace et accessible à tous.

NOUS DEMANDONS :

Une indemnisation rapide et à hauteur du préjudice subi pour permettre une reprise de l'activité dans les plus brefs délais :

ACCÉLÉRER les déclarations des reconnaissances de sinistres par les Pouvoirs Publics afin de déclencher au plus vite les expertises et de débloquer les indemnisations ;

INDEMNISER les agriculteurs à la hauteur du service qu'ils rendent à la société lorsque les terres agricoles servent de réceptacle aux excédents d'eau des rivières et cours d'eau ;

INDEMNISER les agriculteurs à hauteur des préjudices subis en cas d'aléas climatiques ;

SIMPLIFIER les modalités et délais d'instruction des dossiers pour permettre aux agriculteurs de réaliser les travaux de curage et d'entretien des cours d'eau ;

AMÉLIORER les moyens de prévention et d'indemnisation des agriculteurs confrontés aux épizooties.

Un accès favorisé aux outils de gestion des risques :

DÉVELOPPER la prévention et la protection. Cela passe par une meilleure connaissance des risques auxquels l'exploitation peut faire face, et cela dès l'installation, et par une fiscalité adaptée, en permettant notamment de réintégrer partiellement la déduction pour épargne de précaution en cas de sinistre climatique, naturel ou sanitaire ;

RENFORCER les incitations à la souscription d'outils de gestion des risques, dès l'installation ;

SOUTENIR la formation des agriculteurs à la gestion des risques, dès la formation initiale ;

AMÉLIORER LE DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES POUR LES SURFACES EN PRAIRIES afin de permettre à chacun d'avoir connaissance de l'indice de pousse de l'herbe, de déployer un réseau de ferme de référence et de mettre en place une procédure de recours en cas de désaccord de l'éleveur sur l'indice de pousse de l'herbe.

NOUS AGISSONS POUR :

2// APPUYER LE RÔLE « D'ACTEUR » DES AGRICULTEURS DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

■ La lutte contre le changement climatique et l'ambition de décarbonation des activités économiques prennent une place prépondérante dans les politiques publiques, européennes, nationales et régionales. Tournés vers l'avenir, Jeunes Agriculteurs et la FNSEA soutiennent des politiques publiques pragmatiques, réalistes et réalisables, avec une vision économique et productive de l'agriculture, à l'opposé des scénarios décroissants qui circulent.

Ce n'est pas en opposant production et décarbonation que la France et l'Europe atteindront leurs objectifs : bien au contraire, les agriculteurs et leurs pratiques vertueuses sont indispensables pour la décarbonation du mix énergétique, pour la décarbonation d'autres secteurs d'activité, sans hypothéquer la mission alimentaire première.

NOUS DEMANDONS :

Un soutien massif à la Recherche et Développement et la levée des freins à l'innovation pour « booster » les démarches de progrès :

VALORISER LE PRINCIPE DE L'INNOVATION et protéger les expérimentations autorisées face aux risques de dégradations ;

LEVER LES FREINS À L'INNOVATION pour la production agricole en finançant la prise de risque lors de changements de pratiques ou de système dans les exploitations mais aussi en sécurisant le cadre juridique en faveur de nouvelles technologies ;

RENDRE LE DISPOSITIF « CRÉDIT IMPÔTS RECHERCHE » accessible aux exploitations agricoles lorsque l'agriculteur développe du matériel innovant sur sa ferme, réalise des expérimentations, conçoit des systèmes agroécologiques innovants ;

ACCOMPAGNER LA TRANSITION VERS LE NUMÉRIQUE, pour gagner en compétitivité économique tout en minimisant l'impact environnemental et en répondant aux exigences de traçabilité des consommateurs ;

RENFORCER LES MOYENS FINANCIERS pour la recherche en agriculture, et permettre l'émergence de solutions nouvelles qui conservent un niveau de production équivalent sans affecter la rentabilité ;

ACCOMPAGNER LA VULGARISATION SCIENTIFIQUE pour que les innovations en agriculture soient mieux comprises par la société et plus accessibles aux agriculteurs.

Le déploiement des plans et contrats d'avenir :

ÉLABORER DES PLANS D'AVENIR sur la base d'un large diagnostic territorial permettant notamment d'évaluer la pérennité et la durabilité des systèmes agricoles au regard notamment de l'évolution des conditions climatiques, du contexte économique et démographique, mais aussi d'identifier les opportunités nouvelles de production ;

ÉTABLIR DES CONTRATS D'AVENIR liant l'agriculteur, l'Etat et les acteurs des filières. L'objectif et la philosophie du contrat d'avenir sont simples : sécuriser dans le temps les agriculteurs pour leur permettre de réussir la transition de leur exploitation. En un mot, leur donner de la visibilité ;

ENCOURAGER LA PRISE DE RISQUES car les transitions ne seront possibles que si certains expérimentent. Il est pour cela essentiel de soutenir la prise de risques par une aide spécifique, majorée pour les nouveaux installés, sans remettre en cause la viabilité de l'exploitation ;

PERMETTRE AUX AGRICULTEURS DE GARDER LA MAIN sur les décisions stratégiques concernant leur activité.

Des dispositifs incitatifs pour tous les agriculteurs engagés pour la décarbonation :

METTRE EN PLACE UN CRÉDIT D'IMPÔT pour tous les agriculteurs qui s'engagent dans une démarche de diagnostic Carbone et de labellisation des émissions évitées ou réduites ;

METTRE EN PLACE UN CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES ENTREPRISES QUI ACHÈTENT DES CRÉDITS LABELLISÉS « BAS-CARBONE » issus des exploitations agricoles françaises afin de favoriser la décarbonation de la ferme France plutôt que d'acheter des crédits carbone à bas coûts à l'étranger sans que soit établi l'impact environnemental réel.

Le développement de projets au service des Energies Renouvelables d'origine agricole :

ORGANISER UN MEILLEUR PARTAGE DE LA VALEUR afin que la contribution des agriculteurs à la transition énergétique soit pleinement valorisée ;

ASSURER un déploiement des EnR équilibré, équitable entre les agriculteurs, et compatible avec l'exercice de l'activité agricole ;

ASSURER la mise en œuvre et contrôler l'application des textes encadrant les EnR, en particulier les textes encadrant l'agrivoltaïsme et le photovoltaïque.





POUR DES AGRICULTEURS QUI RETROUVENT LE GOÛT D'ENTREPRENDRE DANS LEUR TERRITOIRE

Nos projets agricoles sont intimement liés au dynamisme de nos territoires et à notre capacité à nous y développer. Il nous appartient donc de maintenir un équilibre et une attractivité de nos territoires, tout en permettant à l'agriculture de continuer à jouer son rôle structurant.

Ainsi, il nous faut à la fois lever certaines contraintes qui pèsent sur l'activité immédiate et engager des stratégies d'avenir pour nos activités futures.

NOUS AGISSONS POUR :

1// DÉFENDRE LA PLACE STRUCTURANTE DES AGRICULTEURS POUR UNE RURALITÉ DYNAMIQUE

■ **Faciliter et accompagner** les projets économiques des agriculteurs et entrepreneurs ruraux ;

■ **Faciliter le vivre ensemble** qu'exige la réalisation d'activités économiques au côté des autres utilisations des territoires ruraux ;

■ **Élaborer et déployer** des plans de souveraineté alimentaire pour chaque territoire ultra-marin.

2// FACILITER L'ACTIVITÉ AU QUOTIDIEN DANS LES TERRITOIRES RURAUX ET FAVORISER L'ÉMERGENCE DE PROJETS PORTEURS POUR L'AVENIR

■ **Soutenir et accélérer le développement des services publics, des services essentiels** au quotidien (professions libérales, internet et numérique...) et les services spécialisés (maillage vétérinaire efficace...);

■ **Développer l'offre en logement et de mobilité**, pour accueillir des actifs pérennes comme saisonniers ;

■ **Offrir aux jeunes et aux jeunes actifs** les moyens de s'impliquer dans la vie de leur territoire pour en développer la vitalité et générer de l'attractivité pour la jeunesse.

NOUS AGISSONS POUR :

3// PROTÉGER ACTIVEMENT LES AGRICULTEURS DE LA PRÉDATION ET DES DÉGÂTS DE GIBIERS

■ **Affirmer la primauté de l'activité d'élevage face à la prédation** en dotant les éleveurs des moyens de lutte adaptés ;

■ **Tendre vers le « zéro attaque »** et garantir aux éleveurs le droit de se défendre ;

■ **Obtenir** le déclassement du statut de protection du loup dans la convention de Berne ;

■ **Faciliter** les tirs de défense, le recours à des armes dotées de lunettes thermiques et renforcer l'appui des lieutenants de louveterie aux éleveurs ;

■ **Indemniser** plus rapidement les agriculteurs ayant subi des pertes dues aux gibiers sur leurs productions, en cours de production ou déjà stockées, en prenant en compte la valorisation des produits ;

■ **Garantir** la non-responsabilité pénale des éleveurs en cas de dommages causés par un chien de protection ;

■ **Assurer** l'application et le suivi au niveau national et régional de la convention conclue en lien avec la Fédération Nationale des Chasseurs pour la régulation et l'indemnisation des dégâts de gibier.





POUR DES AGRICULTEURS

AU COEUR DES POLITIQUES EUROPÉENNES

Au cours des cinq dernières années, l'Union européenne a été confrontée à des crises complexes, géopolitiques et mondiales sans précédent. La pandémie de COVID-19 a révélé la vulnérabilité de certains secteurs économiques, mettant en lumière l'importance cruciale de l'agriculture et du travail des agriculteurs dans la vie quotidienne des Français et des Européens. Parallèlement, le conflit en Ukraine a exposé les fragilités de l'économie européenne et certaines dépendances, perturbant considérablement les échanges mondiaux et ayant un impact significatif sur les marchés agricoles européens.

Jeunes agriculteurs et la FNSEA soutiennent que l'Europe est la bonne échelle pour soutenir et développer l'agriculture française... à condition que celle-ci change également de logiciel et retrouve la voie de la valorisation de l'acte de production en agriculture !

Pour cela, Jeunes Agriculteurs et la FNSEA appellent à une Europe forte et ambitieuse, plus harmonisée et solidaire, dotée d'un budget renforcé à la hauteur des enjeux. Nous proposons qu'une véritable stratégie européenne partagée soit mise en place, qui s'appuie sur des politiques agricole, commerciale et de développement international cohérentes entre elles, qui garantisse la souveraineté alimentaire et protège ses agriculteurs.

NOUS AGISSONS POUR :

1// UNE JUSTE ET SAINTE CONCURRENCE AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE ET DES CLAUSES MIROIR DANS LES ACCORDS INTERNATIONAUX

Les agriculteurs européens sont les premiers producteurs de denrées alimentaires au monde. Nous fournissons des aliments de grande qualité et respectant les normes les plus strictes. Dans le futur, la capacité de l'Union Européenne à nourrir les citoyens européens impliquera nécessairement des interactions de plus en plus complexes entre les enjeux agronomiques, environnementaux, économiques et sociaux. Les Institutions doivent veiller à la cohérence entre les politiques européennes.

NOUS DEMANDONS :

D'HARMONISER D'URGENCE l'application des règles au sein de l'Union Européenne, afin d'éviter les distorsions de concurrence à l'intérieur du marché commun ;

PLUS DE TRANSPARENCE SUR LES NÉGOCIATIONS D'ACCORDS INTERNATIONAUX menées par les autorités européennes. L'agriculture ne doit pas être considérée comme une monnaie d'échange ;

D'IMPOSER dans les accords internationaux de libre-échange des clauses miroir qui interdisent aux importations ne respectant pas nos standards de production d'entrer sur le territoire français ;

DE METTRE EN PLACE les outils, les moyens et les sanctions permettant de contrôler l'application effective des clauses-miroir.

D'IMPOSER la construction du prix en marche avant et la sanctuarisation de la matière première agricole pour les négociations effectuées via des centrales d'achat européennes, nouvel outil de contournement de la grande distribution.

2// UNE PAC ÉQUILBRÉE ET TOURNÉE VERS L'AVENIR

■ Aujourd'hui, le budget de la PAC n'est pas à la hauteur face aux besoins financiers nécessaires pour répondre à l'ensemble des enjeux tout en maintenant une agriculture compétitive et un niveau de revenu suffisant aux agriculteurs. Repositionner l'agriculture au centre des politiques européennes est une ambition qui devra s'accompagner de financements supplémentaires. Cela implique, compte-tenu des nouveaux besoins, une augmentation en valeur réelle du budget européen. Afin de ne pas mettre en péril l'agriculture européenne, la PAC doit consacrer davantage de moyens et des outils pour agir face aux défis démographiques et climatiques.

NOUS DEMANDONS :

UNE PAC TOURNÉE VERS L'ACTIF qui oriente, structure, stabilise et protège les agriculteurs ;

UNE PAC qui agisse pour une démographie agricole dynamique et des agriculteurs nombreux **en soutenant l'installation des jeunes de manière équitable sur l'ensemble des territoires ;**

UNE PAC qui accompagne les agriculteurs face aux aléas climatiques ;

UN BUDGET À LA HAUTEUR des enjeux de souveraineté alimentaire ;

UNE PROGRAMMATION QUI FAVORISE la recherche et l'innovation ;

DES MOYENS ET DES OUTILS PLUS CONSÉQUENTS consacrés au renouvellement des générations, tant pour l'installation que pour la transmission ;

UN ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS dans l'adaptation au changement climatique ;

DES AIDES PAC PAYÉES EN TEMPS ET EN HEURE, tant au niveau national que régional.

**UNE EUROPE FORTE
ET AMBITIEUSE !**

3// REDONNER UNE AMBITION AGRICOLE À L'EUROPE ET FAIRE CESSER LES AMBITIONS DÉCROISSANTES

■ L'Union européenne doit prendre acte du nouveau contexte géopolitique, en faisant de la souveraineté agricole et alimentaire, un enjeu stratégique et une ambition claire pour les prochaines années. Cela passe par le développement de sa capacité à produire, et donc à nourrir ses citoyens. Il faudra concrètement se doter des moyens de production adéquats et assurer la rémunération des producteurs.

NOUS DEMANDONS :

DE RÉAFFIRMER L'OBJECTIF DE CROISSANCE ET DE PRODUCTION AGRICOLE dans les ambitions européennes pour nourrir la population ;

D'ACTUALISER LES MODALITÉS DU GREEN DEAL, au regard des impératifs de souveraineté alimentaire ;

DE FAIRE PRÉCÉDER CHAQUE PROPOSITION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE d'une étude d'impact socio-économique qui mesure les impacts sur les revenus des producteurs, sur la compétitivité des exploitations, sur la production, et la démographie agricoles ;

DE SORTIR DE LA POLARISATION « agriculture contre environnement », conséquence d'une approche trop négative, et mieux prendre en compte les pratiques vertueuses en place, les efforts accomplis et les atouts agronomiques inhérents à chacune des productions.





FIER DE VOUS NOURRIR

FIER DE VOUS NOURRIR

Les terres de JM
9.11 SEPT 2022
en BEAUCE

L'UNION D'AGRICULTEURS
DU CALVADOS

L'UNION D'AGRICULTEURS

FIER DE VOUS NOURRIR



POUR DES CHAMBRES D'AGRICULTURE ACTEUR DYNAMIQUE DU DÉVELOPPEMENT DU GOÛT D'ENTREPRENDRE

Le scrutin aux Chambres d'Agriculture va permettre d'élire dans chaque territoire de France, une gouvernance professionnelle. Celle-ci aura la responsabilité de la mise en œuvre d'un projet de mandature. Pour Jeunes Agriculteurs et la FNSEA, parce que les défis sont nombreux et d'ampleur, les Chambres d'Agriculture doivent plus que jamais être des acteurs de proximité, au service de tous les agriculteurs en appuyant des projets grâce à une offre de formation adaptée, des conseils personnalisés et la diffusion de l'innovation, notamment via l'animation des groupes d'agriculteurs.

Jeunes Agriculteurs et la FNSEA soutiennent des Chambres qui contribuent à l'amélioration de la performance des agriculteurs et de leurs filières, des Chambres qui œuvrent au développement des territoires et représentent les intérêts agricoles auprès des Pouvoirs publics et des collectivités territoriales.

NOUS DÉFENDONS :

1// DES CHAMBRES D'AGRICULTURE AGISSANT AU PLUS PRÈS DE TOUS LES AGRICULTEURS

■ **en restant basé** sur la relation humaine et le contact de proximité;

■ **en développant** des conseils pratiques, à tarifs accessibles;

■ **en réalisant un accompagnement** « sur-mesure » des projets agricoles de tous les agriculteurs, de l'installation à la transmission;

■ **en appuyant le développement** des territoires en étant acteur des politiques d'aménagement du territoire;

■ **en soutenant les ambitions** productives et durables de l'agriculture française, dans tous les territoires, pour toutes les productions et en ayant les moyens pour assurer ces missions.

2// DES CHAMBRES D'AGRICULTURE ORIENTÉES SUR L'INNOVATION ET LE PROGRÈS.

■ **en étant leader** de l'expérimentation grâce au développement des compétences internes et aux liens avec les instituts techniques et les établissements d'enseignement;

■ **en étant précurseurs** dans l'accompagnement dans la conduite du changement pour appuyer les agriculteurs qui souhaitent saisir de nouvelles opportunités;

■ **en animant**, en mettant en réseau des groupes d'agriculteurs ou en les mettant en relation avec des compétences extérieures pour appuyer des démarches de progrès;

■ **en favorisant** les partenariats autour de l'expérimentation;

■ **en continuant à adapter** les compétences aux besoins de l'accueil et du conseil des futurs agriculteurs.

3// DES CHAMBRES D'AGRICULTURE EN CHARGE DE METTRE EN ŒUVRE UN PROJET POLITIQUE ISSU DES URNES

■ **en défendant** le rôle des élus à la Chambre d'Agriculture pour orienter le développement agricole ;

■ **en refusant toute mission** de contrôle et tout transfert de missions entre administration et Chambre ;

■ **en défendant les missions** des Chambres et en défendant la clarification des rôles du syndicalisme, des Chambres et de l'administration ;

■ **en agissant pour fédérer** les acteurs et ne pas faire de récupération ;

■ **en étant des interlocuteurs crédibles**, sérieux et responsables face aux Pouvoirs Publics nationaux et territoriaux, pour une meilleure prise en compte des intérêts agricoles dans les politiques publiques.



